



Programme de Formation



Formation ACTU Droit Social & RH

Congés RTT Repos : impacts de la loi d'urgence sanitaire

Objectifs

- ✓ Se mettre à jour des évolutions du droit du travail
- ✓ Être en capacité de mettre en œuvre ces évolutions dans sa structure

Partie 1 – Congés & RTT

- ✓ Conditions dans lesquelles un employeur pourra modifier les règles relatives aux congés payés
- ✓ La négociation d'un accord d'entreprise requise
- ✓ La souplesse donnée sur les JRTT

Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses

Partie 2 – Durée de travail & repos

- ✓ Secteurs concernés
- ✓ Les dérogations à la durée du travail
- ✓ L'allongement de la durée journalière de travail
- ✓ Les dérogations aux 35 heures

Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses

Partie 3 – Dialogue social & CSE

- ✓ Adaptation du fonctionnement du CSE
- ✓ Recours généralisé aux consultations par visioconférences
- ✓ Modification des délais pour rendre un avis
- ✓ Sujets sensibles : Mise à jour du DUERP, formalisation des mesures de protection de la santé, recours au télétravail

Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses

Partie 4 – Questions / Evaluation / Conclusion

Public

Personnes en charge de la fonction RH, Dirigeants, Managers, Juristes, Salariés

Prérequis

Avoir une expérience opérationnelle de la fonction RH depuis au moins un an

Méthode pédagogique

Evaluation des attentes en amont de la formation par questionnaire

Déroulement pédagogique :

Phase 1 - Apport théorique : Présentation des mises à jour prévues et de l'actualité sociale (activités : vidéo, fiches / power point filmé ou commenté)

Phase 2 - Apport Pratique : Focus sur la mise en application des évolutions du droit du travail dans votre association (activités : Vidéo / Fiche synthèse)

Phase 3 - Echanges apprenant-formateur questions / réponses (activités : traitement des questions)

Evaluation de l'atteinte des objectifs : Organisation d'un QCM en fin de la formation

Organisation

Modalités au choix de l'apprenant :

Intra ou Inter

E-Learning : 40 mn en connexion 24/24 (+ 30 mn de visio en individuel si option choisie)

Classe virtuelle / formation à distance : 2 heures connectées en direct : 7 apprenants maximum

Présentiel : Une journée de 7 heures : 10 apprenants maximum

Dates : Disponibles sur notre site ou nous contacter

Intervenants : Frédéric BERTUCCI ou Delphine WITKOWSKI Juristes en Droit Social & Consultants RH

Organisme : LEXEGALIS N° Déclaration d'Activité OF 93 131 254 313

Qualité : Organisme certifié OPQF et référençable DATADOCK

Clients en situation de handicap :

Partenaires orientation : CAP EMPLOI

Accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap

